

Code Natura 2000 : A 255

## Pipit rousseline

## Carte d'identité

**Nom scientifique :** *Anthus campestris***Classification :** oiseau, passereau**Taille :** 16-18 cm**Poids :** 20 à 28 g**Présence en Wallonie :** migrateur, nichait jusque dans les années '70**Nid :** au sol**Nombre d'œufs :** 4 à 5**Nombre de nidification :** 1 à 2 par an**Hivernage :** Afrique**Alimentation :** insectes et divers invertébrés, graines**Protection :** maintien de grandes superficies en milieu ouvert, mise en place de mesures agri-environnementales

© R. Dumoulin

## Identifier

Le pipit rousseline est un petit oiseau de la taille d'une alouette mais à la silhouette plus élancée et aux pattes plus longues. Le ventre est blanc, le dos brun-beige et les ailes noires rayées de beige. Un sourcil marqué et une fine ligne noire reliant le bec à l'œil sont aussi des critères d'identification. Il est nettement moins rayé et tacheté que les autres pipits.

actuel. La mise en place de mesures agri-environnementales en culture et en prairie pourrait être favorable à l'espèce. De même, la gestion pour la restauration et le maintien des landes serait aussi efficace.

## Observer

Le pipit rousseline est un oiseau des milieux ouverts à végétation basse (dunes, carrières, gravières...) présent en Europe entre avril et octobre. Il niche surtout dans le sud de l'Europe ainsi qu'à l'est. Il ne niche plus en Belgique et il est en régression aux Pays-Bas. On l'observe encore de temps en temps en migration (avril-mai et août-octobre) mais cela devient de plus en plus rare également.

Pour sa nidification, le pipit rousseline apprécie les zones ouvertes à végétation rase voire presque absente avec quelques buissons et piquets qui lui servent de perchoir. Il fréquente aussi les landes, les friches, les cultures... Il se nourrit d'insectes, d'autres invertébrés (vers, araignées...) et de graines. En migration, il est surtout observé en vol (repéré alors au cri) ou dans des cultures (souvent récoltées).

## Protéger

Le retour à une agriculture très extensive permettrait peut-être un retour de cet oiseau disparu en Wallonie mais cela est évidemment irréalisable dans le contexte

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

